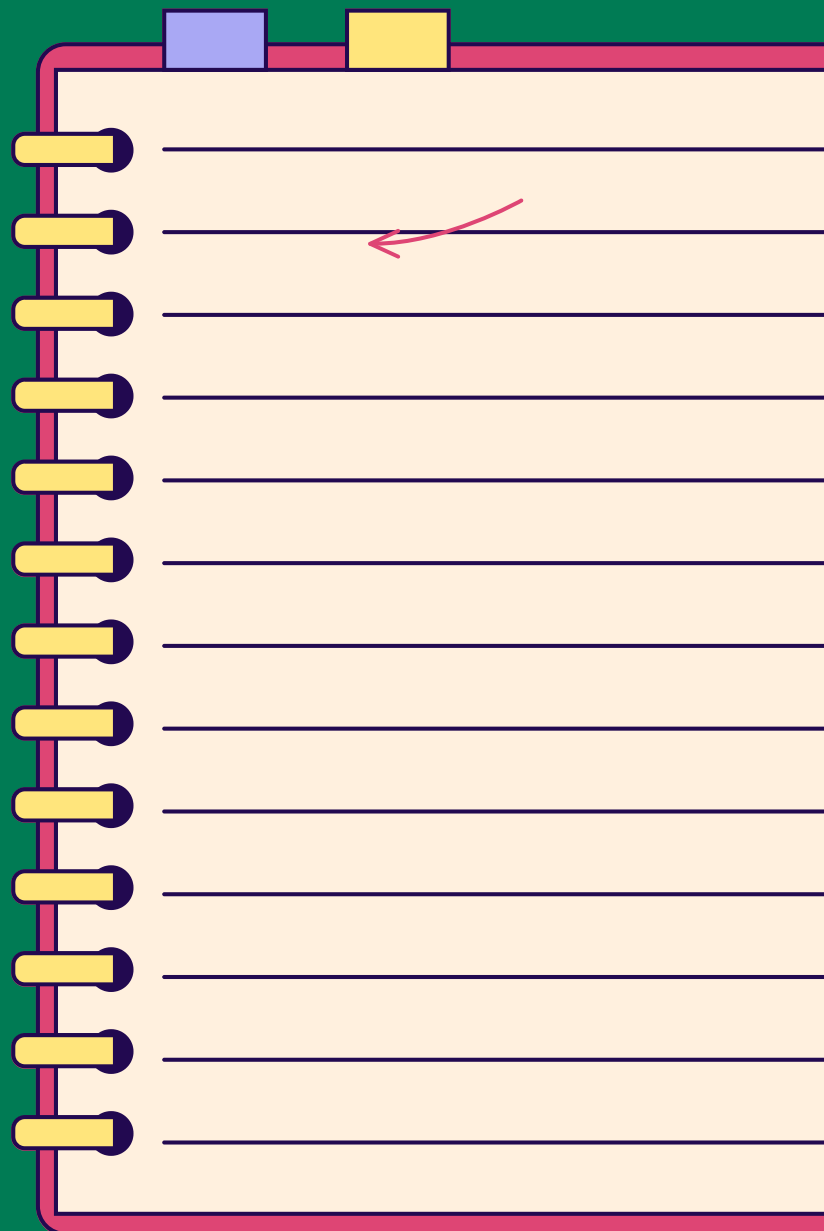


MODULE 6 - LA NETIQUETTE

# CHAPITRE 4

LE CYBERHARCÈLEMENT



# INTRODUCTION

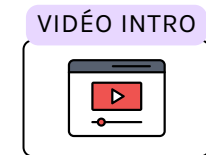
Le cyberharcèlement est un phénomène en croissance avec l'essor des technologies numériques, touchant particulièrement les espaces en ligne comme les réseaux sociaux, les forums et les messageries instantanées.

Il se caractérise par des comportements agressifs, répétés et intentionnels visant à blesser ou intimider une personne via des moyens numériques. Ces comportements peuvent causer un profond mal-être chez les victimes, rendant indispensable la compréhension et la prévention de ce phénomène.

Ce chapitre propose des éléments clés pour identifier le cyberharcèlement, comprendre comment s'en protéger, soutenir les victimes et savoir comment réagir efficacement face à de telles situations.

# 1 LE CYBERHARCÈLEMENT

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement qui se manifeste en ligne via les réseaux sociaux, les forums, les messageries instantanées et autres plateformes numériques. Il prend la forme d'attaques répétées et intentionnelles visant à nuire, humilier ou isoler une personne en ligne. Ces agressions numériques incluent des messages insultants, des menaces, des diffamations, la publication de contenus privés, et peuvent engendrer des effets graves sur le bien-être des victimes.



Découvrez le cyberharcèlement, expliqué en 2 min!

## COMMENT L'IDENTIFIER LE CYBERHARCÈLEMENT

Le cyberharcèlement se traduit par plusieurs signes, dont la répétition de propos ou de contenus insultants, la propagation de fausses rumeurs, les menaces, les intimidations, et même le partage non consenti de photos ou vidéos. Il peut s'agir d'insultes répétées, d'usurpation d'identité, de messages menaçants ou de l'encouragement d'autres internautes à attaquer la victime.

## ÊTRE TÉMOIN DE CYBERHARCÈLEMENT

Les témoins de cyberharcèlement peuvent contribuer à arrêter le harcèlement ou, au contraire, l'aggraver en partageant ou diffusant les propos illicites. En tant que témoin, il est essentiel de :

- Ne pas partager ni encourager : Partager le contenu du harceleur, même pour dénoncer, peut parfois aggraver la situation en donnant plus de visibilité aux attaques.
- Condamner les propos illicites : Montrer son soutien à la victime peut inclure des actions telles que rappeler la législation en vigueur, faire savoir que l'on s'oppose aux propos partagés, et mettre l'agresseur sous silence sur les réseaux sociaux pour limiter sa portée.
- Apporter son soutien à la victime : Signaler le contenu sur les plateformes et soutenir la victime publiquement ou en privé

# 1 LE CYBERHARCÈLEMENT

## SE PROTÉGER CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

Pour prévenir le risque de cyberharcèlement, quelques pratiques de sécurité numérique sont essentielles :

- **Limitier les informations personnelles partagées en ligne** : Ne pas diffuser d'informations personnelles (adresse, téléphone, emploi, etc.) dans les profils publics, et restreindre l'accès à ces informations en paramétrant les profils en mode privé.
- **Réfléchir avant de publier** : Être conscient que toute information, image ou commentaire publié peut être récupéré et utilisé, même par des inconnus.
- **Attention aux liens suspects** : Ne jamais cliquer sur des liens envoyés par des inconnus dans des messages ou sur des forums, pour éviter les risques de phishing.



ALERTE MODULE

Découvrez le module sur les arnaques en ligne pour en savoir plus sur le phishing !

- **Protéger sa webcam** : Maintenir la webcam désactivée quand elle n'est pas utilisée, et éventuellement couvrir l'objectif avec un cache ou un autocollant.



ALERTE MODULE

Découvrez le module sur la sécurité en ligne pour en savoir plus sur la protection numérique !

## PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LE CYBERHARCÈLEMENT

Les enfants sont souvent les plus vulnérables face au cyberharcèlement. Il est important de les sensibiliser aux risques en ligne et de les éduquer à adopter une posture de prudence.

Conseils :

- Limiter le partage d'informations personnelles par les enfants.
- Encourager le dialogue et l'échange d'informations si l'enfant rencontre un problème en ligne.
- Paramétrer les comptes des enfants en mode privé pour restreindre les interactions aux seuls contacts approuvés.

Découvrez l'article



pour en savoir plus sur la protection des enfants contre le cyberharcèlement

# A RETENIR !

Le cyberharcèlement est une forme de harcèlement qui se manifeste par des comportements agressifs, menaçants ou humiliants via des plateformes numériques.

Il peut se présenter sous forme de messages, d'images ou de vidéos partagés sans consentement. Pour se protéger, il est crucial de limiter la divulgation d'informations personnelles, de réfléchir avant de publier et de vérifier régulièrement sa présence en ligne. En cas de cyberharcèlement, ne pas culpabiliser et rassembler des preuves sont essentiels. Les témoins ont également un rôle à jouer : ils doivent condamner les comportements inappropriés et apporter leur soutien à la victime tout en évitant de partager des contenus nuisibles. Des ressources sont disponibles pour signaler et obtenir de l'aide, et il est important de connaître les lois en vigueur dans son pays.